

et de Luxembourg. Baudouin devait recevoir Namur, l'Empereur Luxembourg, pour en disposer librement — tandis que La Roche et Durbuy furent attribués au comte de Champagne. Ce prince influent, parent et ami du roi de France dont il soutenait la politique d'expansion territoriale et d'alliances internationales, par surcroît devenu croisé, s'imposait à ses adversaires comme à ses alliés, bien que dans le conflit namurois il n'eût jamais évolué sur le plan principal de la scène. Les deux comtés ardennais du reste étaient situés, de toutes les possessions de Henri l'Aveugle, le plus près de ses terres champenoises ; rattachés à celles-ci, ils avançaient un coin remarquable entre Namur et Luxembourg. Mais cette solution de compromis devait rester lettre morte ; Henri II, renonçant vraisemblablement à Ermesinde, s'engagea en Terre Sainte au point d'être couronné roi de Jérusalem, et mourut en 1197. — A la croisade de Frédéric Barberousse, de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion, la chevalerie de l'Occident portait le plus vif intérêt. En 1190, au siège de Saint-Jean d'Acre, Frédéric de Souabe, fils de l'Empereur, fonda l'ordre des Chevaliers teutoniques dont le deuxième grand-maître était un seigneur luxembourgeois, Henri de Beaufort.

Le fiancé d'Ermesinde parti en croisade, Baudouin ne désarmait pas, mais continuait la lutte contre Henri l'Aveugle et sa fille restée sans protecteur — à présent, il semble plus près de réaliser ses rêves d'hégémonie dans le Lothier. Mais Henri et ses alliés veillent. Il faudra coûte que coûte rétablir l'équilibre des forces, c'est-à-dire le plus vite possible trouver à cette enfant de trois ans un nouveau fiancé.

Le choix n'était pas très grand, tant de seigneurs ayant pris la croix — ainsi le comte de Bar, dont cependant un frère cadet, Thibaut de Briey, était resté sur ses terres. Vers la fin de l'année 1189, un traité fut conclu qui contenait, avec la constitution d'un douaire, la promesse que Thibaut épouserait Ermesinde. Ce prince, qui descendait de Wigéric, l'ancêtre de la maison d'Ardenne, était plus âgé que sa future épouse d'une trentaine d'années. Il avait en 1170 hérité de son père la seigneurie de Briey, par son premier mariage — avec Laurette de Looz — acquis en 1176 la châtellenie de Longwy (qui avait appartenu à Namur) ; sa fille Agnès issue de ce mariage épousa Ferry II, futur duc de Lorraine. Thibaut avait épousé en secondes noces Isabelle de Bar-sur-Seine dont il avait un fils, Henri II, et probablement deux filles. Isabelle fut répudiée par lui en 1189, l'année de ses fiançailles avec Ermesinde ; elle ne mourut qu'en 1211.

Quand le troisième mariage de Thibaut, avec Ermesinde, eut-il lieu ? Vraisemblablement entre les années 1196 et 1198 ; Ermesinde était âgée à cette époque de 10 à 12 ans, Thibaut peut-être dans la quarantaine. Pour le comte de Bar, le jeu valait la chandelle, malgré les difficultés très grandes qu'il devait surmonter. S'il réussissait, c'est-à-dire au cas qu'il supplantât Baudouin, il ajoutait à ses possessions tous les territoires situés entre la Meuse et la Moselle, entre Namur et Trèves, et devenait un prince très puissant.